

Le terrain de soi

Françoise ZONABEND

Rouvrant les archives de ses « terrains » à Minot et à La Hague, l'ethnologue Françoise Zonabend s'interroge sur l'expérience intime du chercheur et sa liberté épistémologique. Les liens personnels qu'elle a tissés avec ses papiers savants la poussent à effectuer un « complément d'enquête », trente ans plus tard.

Ethnologue de la France, c'est-à-dire de ma propre société, j'ai effectué des enquêtes en Bourgogne du Nord, dans un village nommé Minot, encore très rural dans les années 1970, puis à La Hague, en Basse Normandie, une région où sont implantés quelques-uns des plus grands et des plus dangereux établissements nucléaires français¹. Sur ces aires géographiques très dissemblables, mes objets de recherche furent à la fois identiques et distincts, pour autant qu'ils eurent pour axes de réflexion, entre autres, les fonctions de la parenté dans les stratégies matrimoniales, la mémoire familiale, les rituels généalogiques ou encore les perceptions et représentations de l'histoire « historique » dans des communautés locales. Toutes ces recherches sont coutumièrement poursuivies en ethnologie.

À La Hague, région passée sous l'emprise d'une mono-industrie à haut risque, j'ai cherché à apprendre et à comprendre comment se déployaient, chez les riverains et les travailleurs de ces sites, des stratégies défensives leur permettant de continuer à vivre, en ces lieux, sans trop de crainte ni souffrance : un domaine et une problématique peu usités chez les anthropologues autour des années 1980. Surtout, ces deux recherches diffèrent dans la mesure où l'une a été collective (nous avons été quatre chercheuses à travailler de concert²) et officielle, puisque Minot fut partie prenante d'une de ses grandes enquêtes diligentées en France sur le monde rural entre 1970 et 1980. Mon second terrain a été solitaire, non sollicité par un organisme public ni par le Laboratoire d'anthropologie sociale auquel j'appartenais.

Quoi qu'il en soit de ces terrains géographiquement, statutairement et conceptuellement dissemblables, il n'en reste pas moins que les façons d'y travailler en ethnologie, les méthodes d'enquête, les sources de connaissance utilisées pour mener mes investigations furent identiques, de sorte que les matériaux de terrain recueillis furent rassemblés et élaborés de façon quasi similaire. Ils constituent les archives de ces enquêtes.

Liberté archivistique

Travaillant sur le présent, dans des sociétés inscrites dans l'histoire et des aires géographiques, nous ne les appréhendons pas par une méthode unique, mais par un constant va-et-vient entre l'observation, la participation, le témoignage direct ou différé ; entre la

¹ Voir notamment Françoise Zonabend, *La mémoire longue. Temps et histoire au village*, Paris, J.-M. Place, 2000, 2^e éd. ; *Une campagne voisine. Minot, un village bourguignon* (en coll.), Paris, MSH, 1990 ; et *La Presqu'île au nucléaire*, Paris, Odile Jacob, 2014.

² Le collectif « Minot » se composait de Tina Jolas, Marie-Claude Pingaud, Yvonne Verdier et moi-même.

lecture des archives privées ou publiques, comme celle d'ouvrages scientifiques issus d'autres disciplines. Nous recourons aussi, s'il se peut, à des sources artistiques, littéraires ou picturales. En d'autres termes, nous faisons appel tant aux discours spontanés qu'à ceux qui sont convenus ou réfléchis, tant aux écrits manuscrits ou édités, littéraires ou picturaux, qu'aux matériaux administratifs ou scientifiques. De cette collecte profuse, hétérogène, résulte pour partie les choix scripturaux dont mes textes sont empreints.

Ces curiosités multiples, ces observations diversifiées, ainsi que les réflexions sur les circonstances de leur recueil ont été, au fil de mes recherches de terrain, collationnées, analysées, selon une archivistique qui, à l'époque où je les ai effectuées, relevait de la seule volonté du chercheur. Il faut savoir en effet que, pour les ethnologues de ma génération (qui travaillaient hors de l'institution muséale où les consignes de collecte étaient soumises à des normes strictes), la fabrication des documents de terrain n'ont jamais fait l'objet d'aucune instruction particulière, non plus que d'un engagement de dépôt. Il n'en reste pas moins que j'ai suivi, plus ou moins fidèlement, les façons classiques de mise en mémoire des matériaux récoltés selon les procédures pédagogiques qu'on nous avait enseignées : tenue quotidienne d'un journal de terrain, prise de notes au plus près des situations ethnographiques lues, vues ou entendues, classement thématique et par informateur de ces notes, etc.

Il est certain que l'absence d'injonction à une écriture préformatée pour transcrire les données recueillies, la quiétude que nous donnait la certitude que nos papiers de travail ne seraient consultés par personne, nous laissèrent une très grande liberté non seulement dans le choix de nos objets de recherche, mais dans la fabrication et le collationnement de nos sources de connaissance. Chacun inventait des formes personnelles de recueil des situations d'énonciation ou d'interlocution, chacun imaginait différents modes de mémorisation des données décryptées ; et ces pratiques personnelles pouvaient varier selon le goût, l'humeur du chercheur ou l'avancement de ses travaux. C'est dire que ces pratiques archivistiques sont révélatrices des expériences de celui ou celle qui les a constituées.

Pour ma part, mon archivistique doit beaucoup aux tâtonnements qui ont marqué l'enquête collective de Minot, où nous sommes passées, pour engranger nos données, de la liste par items à la fiche thématique puis à la restitution écrite complète des entretiens oraux, silences compris. Mais, comme nous partagions toutes quatre le même espace institutionnel, comme les relations entre nous étaient quotidiennes, les échanges oraux ont souvent remplacé les notations écrites. De la sorte, les dossiers où sont collectées nos données de terrain bourguignon sont toujours thématiquement fouillés, parce que rassemblés souvent à plusieurs voix ; mais ils sont objectivement peu explicites sur nos choix d'objets ou nos façons de procéder collectivement.

Dès lors, de la visualisation archivistique après-coup (lorsque ces dossiers sont réapparus pour être classés et enregistrés), de ces procédés et de cette situation d'observation a découlé la nécessité d'écrire des « compléments d'enquête » vingt ou trente ans après.

L'émotion passée sous silence

Prenant pour objet d'étude les archives recueillies à Minot, j'ai procédé à une expérience un peu particulière qui a consisté en un retour, une revisite, dans les dossiers-sources par un des auteurs qui les a constitués. J'ai tenté d'explicitier le mouvement de remémoration, d'affichage en quelque sorte, du travail de terrain qu'a déclenché chez moi la réapparition de ces dossiers. Il m'a semblé possible de décrypter, à travers ces archives relues,

les façons dont « Minot s'est écrit »³ et pourquoi il s'est écrit ainsi.

Ce faisant, j'ai cherché à objectiver une situation d'enquête pour en comprendre les incidences logistiques. Ainsi ai-je tenté d'expliquer pourquoi notre journal de terrain tenu à Minot était si exsangue : il relève de l'agenda et, dans sa froide nudité, il ne constitue qu'un aide-mémoire. Sans aucun doute, l'interaction verbale à laquelle nous nous soumettions sur le terrain ou à Paris, au Laboratoire d'anthropologie sociale, notre volonté de faire aboutir ce travail d'équipe, font que nous ne nous sommes guère appesanties, du moins par écrit, sur le déroulement personnel de cette enquête.

On ne trouvera, dans les archives ou dans les publications sur Minot, aucune trace des arcanes de la recherche, de nos tâtonnements, de nos doutes ou de nos certitudes, de nos dissensions ou de nos accords ; nulle réflexion sur nos implications diverses. Tout ce qui, pendant ce long terrain, était de l'ordre de l'émotif ou de l'affectif, nous l'avons passé sous silence. Bien évidemment, lors de ma relecture de ces archives, je n'ai rien ajouté d'illustratif à notre journal d'enquête. Je l'ai laissé, tel quel, à la disposition de ceux qui s'en serviront.

J'ajouterais – par effet comparatif – que, dans mes archives de La Hague, j'ai retrouvé les dix gros cahiers manuscrits qui constituent mon journal d'enquête sur le terrain et que celui-ci fut le lieu où j'ai noté l'intime, le très personnel du déroulement pas à pas de mes travaux. Ce libre espace scripturaire, dont on dispose quand on est sur le terrain, associé à la solitude qui caractérise souvent la situation d'enquête en ethnologie, a fait que j'ai été encline à m'épancher par écrit, à me laisser aller à des méditations que j'ai imprudemment transcrites dans mes carnets de notes, journaux ou sur des paperoles glissés dans des dossiers. Aussi ces cahiers, ces feuillets, où je laissais libre cours à mes doutes, à mes lamentations méthodologiques, analytiques et personnelles, je ne les ai déposés en nul lieu et les ai gardés par-devers moi.

Dans le Cotentin, j'étais seule, travaillant sur un objet inusité pour une ethnologue – le risque nucléaire – qui souvent se dérobaît à mes investigations et à mes analyses. Aussi ce journal a été un instrument de réflexion où j'ai tenté de mettre à distance mes travaux, m'appesantissant sur mes échecs et mes impasses, m'efforçant de saisir, sur mes interlocuteurs, l'impact de ma présence, de mon genre, de mon nom, de mon allure physique, de mes méthodes ou encore de mes façons d'être. Tous traits qui, au cours de l'enquête, m'ont questionnée pour autant qu'ils ont influé sur son orientation, m'ont troublée très certainement, mais m'ont beaucoup appris. On en trouve la trace, d'ailleurs, dans mes écrits sur La Hague. Dans ce journal surgissent aussi des questions personnelles, familiales ou professionnelles, qui sont advenues pendant ces jours de terrain.

Papiers identitaires et science de l'altérité

Dès lors, faut-il laisser une trace « brute » de son intimité, de ses exaspérations ou de ses désillusions, sans qu'aucune contextualisation ne les explique ? Dans certains de nos papiers demeurent parfois des traces de notre intimité ; de même, dans d'autres dossiers sur lesquels on a commencé à travailler, puis laissés tels quels, sans éclaircissement, se trouvent les indices de nos tâtonnements méthodologiques ou de nos impasses ethnographiques.

En d'autres termes, nos papiers de terrain ne sont pas que scientifiques ; ils sont aussi et

³ Françoise Zonabend, « Minot : du terrain aux textes » in B. Paillard, J.-F. Simon et L. Le Gall (dir.), *En France rurale. Les enquêtes interdisciplinaires depuis les années 1960*. Rennes, PUR, 2010, p. 301-313 ; et « Retour sur archives, ou comment Minot s'est écrit », *L'Homme*, 200, 2011, p. 113-140.

surtout identitaires. Ils nous révèlent en quelque sorte. Ils soulignent nos hésitations sur la pertinence des analyses poursuivies ou abandonnées. Ils signalent nos interrogations lancinantes, inscrites au fil des pages de nos carnets de notes, sur le bien-fondé de notre présence en ces lieux. Toutes ces apostilles trahissent les problèmes relationnels rencontrés avec les informateurs, exhibent nos lassitudes devant la difficulté à cerner l'originalité de ce qui nous entoure ou dévoilent l'ennui qui nous saisit à devoir absolument remplir nos agendas de rendez-vous où l'on n'apprend plus rien, parce que le fil de l'enquête se dérobe.

Or toutes ces appréciations, ces digressions, ces observations ont été rédigées pour soi, sans qu'on n'ait jamais pensé que d'autres les liraient, voire les étudieraient. Le « terrain » est une expérience intime où se révèle l'interface entre le chercheur, ses informateurs et d'autres protagonistes. Dans cette archivistique inventée par chaque chercheur se met en scène et en écriture la tension qui existe entre les processus d'objectivation – monographies, articles, thèses issus de ces observations de terrain – et ces mécanismes totalement subjectifs notés sur ces papiers cachés, gardés par-devers soi. Dans les archives des chercheurs s'inscrit une histoire des rapports humains : il s'y dégage une vision de l'autre, mais aussi un récit de soi sur soi. L'ethnologie est la science de l'altérité. Elle porte un regard sur l'autre, mais, dans le même temps, elle dit quelque chose de soi.

Dès lors, on imagine sans peine pourquoi la plupart des ethnologues de ma génération ont eu tendance à penser, jusqu'à récemment, que leurs archives leur appartenaient et étaient de l'ordre du privé. On conçoit que la résurgence de ces matériaux fasse naître chez eux toutes sortes d'interrogations où se mêlent le personnel et l'institutionnel. Quels sont leur utilité, leur intérêt ? À qui appartiennent-ils ? Faut-il tout garder ou faire un tri entre ces documents si divers ? Pourquoi faut-il cataloguer, classer, en un mot « archiver » le contenu disparate de tous ces dossiers, pour autant qu'il s'agit là d'un reste, d'un résidu de travaux depuis longtemps publiés, diffusés, illustrés, discutés ?

Ce n'est là en quelque sorte, comme l'a dit Michel Foucault, que le « brouillard d'une œuvre ». Surtout, nous réalisons qu'à travers ces notes brouillonnes nous serons jugées, critiquées, sans que nous puissions nous expliquer. On ne peut donc qu'être réticent à l'idée d'être ainsi livré à une mise au jour scientifique à rebours.

Patrimoines d'une discipline

Mais le vent de la patrimonialisation a soufflé, tout particulièrement sur les recherches culturelles menées en France. Aussi demande-t-on de plus en plus souvent aux chercheurs de déposer dans des institutions spécifiques leurs matériaux de terrain⁴. À partir de ceux-ci s'ouvre la possibilité d'une accumulation de connaissances, tant sur les objets étudiés que sur les pratiques mises en œuvre pour les appréhender – ce qui permet une historicisation de la discipline.

Ces archives ont aussi partie liée avec la fabrication de la preuve. Elles témoignent que nous sommes bien allées dans ces lieux-là et que nous nous sommes entretenues avec ces

⁴ Les archives-papiers de Minot sont déposées à la Maison des sciences de l'homme de Dijon où sont réunis l'ensemble des documents issus de la Recherche Coopérative sur Programme « Châtillonnais ». Les objets collectés et certaines des photographies ont été donnés au Musée de la vie bourguignonne de Dijon. Les archives issues de l'enquête « nucléaire » à La Hague sont déposées aux Archives départementales de Saint-Lô. Quant aux autres documents ethnographiques et photographiques de cette enquête, ils sont répertoriés à la section « archives » de la bibliothèque du Laboratoire d'anthropologie sociale, ainsi que toutes les photographies anciennes et actuelles recueillies à Minot.

gens-là. Dans une discipline privée de l'expérimentation, le recours à ces archives permet de savoir à partir de quels documents écrits ou oraux l'enquête a été menée, sur quels traits sociaux ou sur quelles entités linguistiques celle-ci s'est appuyée pour prouver la réalité de comportements ou de représentations.

Enfin, l'existence de ces dépôts peut contribuer à développer des études longitudinales par la « revisite » de ce même terrain par un autre chercheur pourvu de ces archives-là. De ces aspects positifs, je suis consciente et je comprends pourquoi la communauté savante s'est intéressée à nos papiers de recherche. Il n'en demeure pas moins que, pour le déposant, cette « confiscation » peut être vécue comme une épreuve. L'accès à l'atelier de nos recherches, à nos parcours de vie institutionnelle, même sous-tendus par des entretiens censés contextualiser l'élaboration de nos travaux⁵, suffira-t-il à restituer nos façons de procéder, à dégager nos véritables intentions dans le choix de nos objets d'étude, à élucider les critiques dont nos travaux ont été la cible ?

Partant de ces interrogations, on peut comprendre pourquoi je me suis attachée à (re)parcourir mes archives avant leur dépôt, à consulter les inventaires dont elles ont fait l'objet, à saisir comment elles sont devenues un lieu de recommencement, tant à Minot qu'à La Hague, par une sorte de « mise en intrigue » – au sens de Paul Ricœur –, où un décalage s'introduit entre l'événement survenu et l'événement revécu aujourd'hui.

Pourquoi l'ethnologie ?

Mais il y a davantage que ces simples leçons d'écriture ou de clarification des méthodes. Dans ces dossiers d'archives si divers s'inscrit aussi un itinéraire professionnel, se repère un entêtement sur des choix d'objets, se découvrent des options thématiques quelque peu déroutantes... Et l'intrigue devient abîme.

Pourquoi traquer la mémoire familiale des autres, sinon parce qu'on n'en possède pas ? Pourquoi s'attacher à tracer des généalogies, à poursuivre le destin des lignées, à rechercher des origines, sinon parce les siennes sont à jamais perdues ? Pourquoi avoir démonté et révélé les mécanismes de déni du risque face au danger nucléaire, sinon parce qu'ainsi s'expliquaient des situations familiales subies et jamais oubliées ? Pourquoi autant s'appesantir sur les difficultés de la réception locale de nos travaux à Minot ou à La Hague (où je fus « interdite » d'enquête), sinon pour maîtriser la souffrance du rejet, de la marginalisation et, ainsi, tenter d'objectiver la déception de la différence ?

Mais, comme le souligne Pierre Bourdieu⁶, ce regard intimiste, narcissique sur notre personne privée n'a aucun intérêt pour la compréhension et l'abord de nos travaux. Qu'une résonance biographique puisse s'entendre dans nos choix d'objets, nos pratiques de travail ou nos orientations analytiques, on le conçoit aisément ; mais, pour autant, l'objectivation de la recherche ne doit pas, je crois, en être perturbée. L'exploration de soi ne doit pas se substituer à l'observation directe et neutre du terrain.

Il est vrai que, si j'ai choisi ces sujets d'études, si j'ai dévoilé ces tactiques d'évitement, si j'ai tant travaillé à comprendre les ruses de la mémoire familiale ou historique, c'est que ces traits et ces faits trouvaient un écho dans ma propre sensibilité. Ces archives se révèlent

⁵ Gilles Laferté, « Des archives d'enquêtes ethnographiques pour quoi faire ? Les conditions d'une revisite », *Genèses*, 63, 2006, p. 25-45.

⁶ Pierre Bourdieu, « L'objectivation participante », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 150, 2003, p. 43-58.

donc particulièrement « impliquantes », tant pour le chercheur que pour ceux dont il parle. Mais ces remarques réflexives ne sont-elles faites que pour déchiffrer pour moi-même, qui suis en fin de parcours professionnel, ce qui a pu déclencher ces choix d'objets, l'option de telles procédures d'analyses ? Ou s'agit-il de prendre acte des façons que j'ai eues de procéder sur le terrain et des orientations de recherches qui en découlèrent ?

Les préoccupations qui traversent une œuvre – qui oscillent ici entre mémoire et oubli, entre déni et anamnèse – doivent être intériorisées et passées au crible de l'expérience personnelle du chercheur. Cependant, ces données n'exonèrent en rien les critiques dont mes travaux ont pu ou doivent faire l'objet.

C'est dire la lecture ou l'exploration très particulière dont ces archives ont été l'objet de ma part. Elles sont devenues les dispositifs mnémotechniques qui m'ont permis d'analyser et de percevoir ce que furent mes choix d'objet, mes types d'écriture et, par l'effet de la distance temporelle qui s'est écoulée, leur relecture avec un regard contemporain. Elles ont provoqué une interrogation sur la fabrique de « mon » ethnographie. D'autres lecteurs de ces archives ne verront certainement pas cela et, du reste, ne le chercheront pas : leurs enjeux sont ailleurs. Il n'y a que pour moi, lectrice impliquée, que ces archives se montrent révélatrices de pratiques ou de témoignages des manières dont je m'y suis prise pour écrire ce que j'ai écrit.

Incorrigible inventeur d'objets et donc d'archives, l'ethnologue voudrait bien, parfois, en être le seul conservateur. Il est temps que les anthropologues, comme les historiens ou les psychanalystes, s'interrogent sur la manière de constituer une archive, mais aussi sur la relation « tragique et inquiète » (comme le dit Jacques Derrida) qu'ils entretiennent avec l'archive, laquelle oscille entre le désir absolu de tout garder et celui de tout effacer. Il est vrai aussi que nous ne pouvons oublier que les archives sont des traces qu'on laisse derrière soi, qui parleront pour nous quand nous ne serons plus.

Publié dans laviedesidees.fr, le 7 novembre 2014

© laviedesidees.fr